

# France services





LIVRET D'ACCUEIL













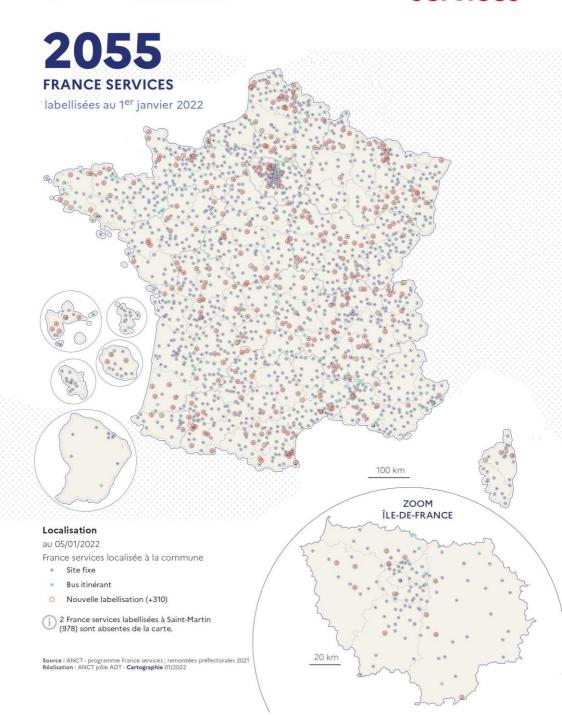






AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

# France services



# **France Services:**

## faciliter les démarches au quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, auel aue soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

#### **UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST:**

Le retour du service public au cœur des territoires.

Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes

Un service public à visage

humain. Deux conseillers sont présents au moins 24 heures par semaine pour accompagner les citovens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

Un niveau de qualité garanti. Dans toutes les France Services quels que soit le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).

Un lieu de vie agréable et **convivial.** Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès audelà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

Une démarche engagée

auprès des citovens, impliquant l'ensemble de l'écosystème des parties prenantes de la politique publique.

9 partenaires nationaux

de l'État dont La Poste. Pôle Emploi, la Caisse nationales des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des Ministères de l'Intérieur et de la Justice...

Selon les besoins du territoire. la France Services se situe dans un lieu fixe ou un bus itinérant.

# Service Public Bò Kaz Le numérique près de chez vous!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Ville de Vieux-Habitants accueille une Maison France Services! Au sein de ce nouvel espace, jumelé à votre cyberbase, des agents d'accueil apportent des réponses adaptées et délivrent une offre diversifiée de prestations:

▶ Une information de premier niveau : réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, la gestion du prélèvement à la source...

- ▶ Une aide aux démarches en ligne : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- ▶ Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, gestion de contenus numériques, etc.)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

#### Un accès libre.

Du matériel est mis à votre disposition dans l'espace numérique pour naviguer sur Internet, faire ses démarches en ligne, numériser et imprimer ses documents... gratuitement!

Un accompagnement dans vos démarches administratives et numériques. Faire une demande d'allocation en ligne,

demande d'allocation en ligne, immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... Quel que soit la demande, des agents accueillent et orientent les usagers dans leurs démarches.

# Des ateliers thématiques.

Un accompagnement collectif ou individuel est proposé pour favoriser les pratiques numériques des usagers.



#### **QU'EST-CE QU'UN POINT JUSTICE?**

#### Lieu d'accueil permanent

Le Point Justice est un service d'information et de conseil juridique gratuit. C'est un lieu d'accueil confidentiel, permettant d'apporter une aide de proximité aux personnes confrontées à des problèmes juridiques ou administratifs. Sa mission est d'accueillir, d'informer et d'aider les habitants dans leurs procédures et démarches en matière de logement, famille, violences...

#### Permanences juridiques

Des permanences juridiques y sont tenues par des avocats, notaires, conciliateurs... pour un accompagnement personnalisé. Il agit, grâce aux moyens financiers et logistiques mis en place par la Ville de Ville de Vieux-Habitants et le Conseil départemental de l'accès au droit, en collaboration avec les professionnels du droit et les associations spécialisées.

#### **DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE**

Avocats: ils conseillent le public sur ses droits: droit du travail, droit de la famille, droit de la personne, droit social (séparation, divorce, licenciement, litige avec un organisme...).

Notaires: ils assurent des consultations juridiques sur les sujets touchant notamment à la famille, au couple, aux successions, à l'immobilier, aux entreprises.

Huissiers de justice: ils renseignent sur les procédures civiles d'exécution (signification, recouvrement de pension alimentaire, exécution d'actes, loyers impayés, etc...) et sur les constats d'huissier en diverses matières (conflit de voisinage, de personnes, baux d'habitation, divorce, etc...

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF): il informe en matière de droit de la famille, de violences conjugales et sur les questions en lien avec le droit des étrangers.

Accueil sur rendez-vous uniquement : contactez votre France Services.



# **point-justice** informer, orienter, aider

Gratuit et ouvert à tous, le Pointjustice vous accueille pour vous orienter ou vous aider en toute confidentialité.



#### Informer

Sur les droits et les obligations de chacun



#### Orienter

Pour un rendez-vous avec un intervenant ou vers des services spécialisés



#### Ecouter

Quelques soient votre situation ou vos difficultés

# Conseiller numérique initier et former les usagers



Pour favoriser la montée en compétences de ses usagers et réduire la fracture

numérique, la Ville met à leur à disposition deux Conseillers numériques au sein de la France Services.

Ces professionnels formés ont pour rôle :

- D'accompagner les usagers dans leurs pratiques numériques au quotidien
- Favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux)
- Accompagner dans les démarches administratives en ligne.

#### **QUELLES SONT SES MISSIONS?**

## Le conseiller numérique forme prioritairement à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette. etc.).
- Envoyer, recevoir, gérer ses emails.
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
- Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Apprendre les bases du traitement de texte.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone.

- Connaître le numérique
- Apprendre à réaliser ses démarches en ligne de manière autonome.

Selon vos besoins, le Conseiller numérique vous propose un accompagnement collectif et/ou individuel.

Pour vous inscrire aux ateliers, rapprochez-vous de votre France Services.

# Le conseiller numérique peut vous accompagner si :

#### Vous voulez échanger avec vos proches

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion)
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication (Skype, WhatsApp, etc.).





### Vous voulez trouver un emploi ou une formation

- Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi
- Utiliser les réseaux sociaux pour votre recherche d'emploi
- Découvrir, les ressources en ligne pour réaliser votre CV et le diffuser en ligne
- Déposer une annonce sur les sites de petites annonces d'emploi
- Faire vos déclarations en ligne sur Pôle Emploi

#### Vous voulez accompagner votre enfant

- Suivre la scolarité de votre enfant à travers les outils numériques (logiciels de gestion de vie scolaire)
- Accéder aux services en ligne de l'enfance
- Découvrir et connaître les usages numériques des enfants/adolescents
- Vous sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique



#### Comment nous contacter?



#### **Nous contacter**

Tél.: 0590 80 74 61

Email: franceservices@villedevieuxhabitants.fr

#### Toute notre actualité sur :

www.facebook.com/vieuxhabitants

#### Horaires d'ouverture :

Lun. - Mar. - Jeu.: 08:00 / 17:00

Mer. - Ven.: 08:00 / 14:00

Sur rendez-vous:

Mer. - Ven.: 14:00 / 16:00

www.france-services.gouv.fr